



## DEMANDES DES PROPRIETAIRES

Dans le cadre de la révision générale, les propriétaires fonciers sont invités à émettre des propositions concernant d'éventuels changements d'affectation (plan de zones ou plan directeur d'utilisation du sol) ou de prescriptions de construction (règlement communal d'urbanisme). Ces propositions seront examinées par la commission d'aménagement et le Conseil communal lors des travaux de révision.

**Changement d'affectation : mises/sorties/changement de la zone (joindre plan et périmètre de projet – surfaces incluses)**

N° parcelle(s) (art. RF)

Zone actuelle

Zone souhaitée

Raisons / besoins / projet

**Règlement communal d'urbanisme : Modification des prescriptions des constructions etc.**

N° parcelle(s) (art. RF)

Proposition de changement

**Projets particuliers en zone agricole (serres, halles d'engraissement, paddocks/activités équestres, pépinières, etc.) (joindre plan et périmètre de projet)**

N° parcelle(s) (art. RF)

Description du projet

**Adresse de contact**

Nom et prénom

Adresse

Tél. (privé / travail)

E-mail

Informations concernant la révision du PAL et téléchargement de documents (formulaire de demande, plan d'affectation des zones) sur le site Internet de la commune : [www.hauterivefr.ch](http://www.hauterivefr.ch)